



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 19870

Numéro SIREN : 754 047 702

Nom ou dénomination : 3W Academy

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2013 sous le numéro de dépôt 100357



1310046001

DATE DEPOT :	2013-11-08
NUMERO DE DEPOT :	2013R100357
N° GESTION :	2012B19870
N° SIREN :	754047702
DENOMINATION :	3W Academy
ADRESSE :	17 rue Saint-Saëns 75015 Paris
DATE D'ACTE :	2013/04/28
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

12B 19870
LF = 2810413 - EL

3W ACADEMY
SAS au capital fixe de 7500 euros.
Sigle : 3WA
17 rue SAINT-SAENS
75015 Paris
RCS Paris 754047702

100357
Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

- 8 NOV. 2013

Sous le N° :

Le 28-04-2013 à 10 heures 00, au siège de la société,

Les soussignés :

- Monsieur Dalili Djamchid, né(e) le 26/08/1961 à Sabzévar (Iran), marié, de nationalité Française, demeurant 22 rue Guillemot, 92370 Chaville.
- Monsieur Spagnolo Dario, né(e) le 24/03/1983 à Treviso (Italie), célibataire, de nationalité Italienne, demeurant 67 rue Henri Dunant, 92700 Colombes.

représentant toutes les parts sociales de la société, sont réunis pour

L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ayant pour ordre du jour présenté par Monsieur Dalili Djamchid, président de l'assemblée, ce qui suit :

Agrément de cessions d'actions.
Démission du directeur général.
Poursuite des engagements.

A COMPTER DU 28-04-2013.

RESOLUTION N°1

Monsieur Dario Spagnolo démissionne de sa fonction de Directeur général. Quitus lui est donné.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°2

Acceptation de la cession d'actions entre Spagnolo Dario et Dalili Djamchid.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°3

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°4

La société 3W Academy reprend à son compte les engagements suivants souscrits auparavant par la société Moon (Paris B 495 376 899, Gérant M. Dario Spagnolo)

- contrat de travail de Mlle Claire Viguié
- contrat de travail de Mme Maria Fernandès
- dépôt du nom de domaine 3wa.fr

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30. Par conséquent, il est dressé le présent procès-verbal signé par la collectivité des actionnaires.

Fait à Paris le 28-04-2013 en quatre exemplaires.

Signatures des intervenants :

D. DALILI

D. Bahi

D. SPAGNOLO

[Signature]